

A l'attention de Charles VIGNY
Commissaire enquêteur
Mairie de Marignane
Cours Mirabeau,
13700 Marignane

Marseille, le 8 octobre 2020

Objet : soutien de l'Upe 13 au projet « cœur d'Aéroport » soumis à enquête publique.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée le 15 mai 2019 par l'Aéroport Marseille Provence, l'Union Pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (Upe 13), syndicat patronal majoritaire du département, que je préside, souhaite apporter son plein soutien au projet « cœur d'Aéroport ».

L'Upe 13 fédère localement près de 13 000 entreprises dont l'immense majorité des dirigeants comme des collaborateurs dépendent à titre personnel de l'aéroport Marseille Provence et pour nombre d'entre eux également à titre professionnel.

En tant que représentant des entreprises, nous tenons à vous rappeler que l'Aéroport Marseille Provence est une infrastructure d'importance économique stratégique pour notre territoire. Au-delà des chiffres clés de l'aéroport que je vous rappelle ci-dessous, l'aéroport est un élément central de l'attractivité économique et touristique du territoire et, à ce titre, doit veiller à garantir un très haut niveau de service pour ses usagers et partenaires.

- 10,2 millions de passagers accueillis en 2019.
- 140 entreprises présentes sur le site de l'aéroport, 4400 emplois et 13 200 emplois induits.
- 57 000 tonnes de fret transportés annuellement, ce qui fait d'AMP le 1^{er} aéroport de région en matière de fret express.
- 160 lignes aériennes desservies.

Le projet « cœur d'Aéroport » qui vise à agrandir l'espace disponible pour le Terminal 1 tout en reliant les halls existants participe directement à cette modernisation continue de notre infrastructure aéroportuaire, gage d'efficacité et de sécurité.

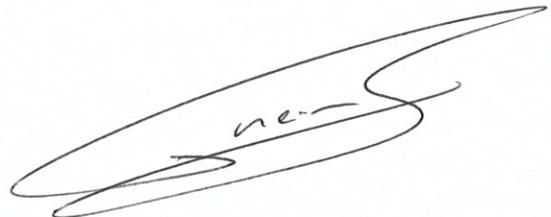
Le nouveau bâtiment permettra une plus grande fluidité du parcours passagers et une réduction des temps d'attentes (enregistrement, contrôles de sûreté, livraison bagages...) améliorant ainsi directement la qualité de service et satisfaction des passagers.

L'étude d'impact publiée en 2017 indique que le développement de l'aéroport peut permettre, pour la Région Sud, la création de 3 000 emplois d'ici 2027 et 412 millions d'euros de PIB supplémentaire. Le contexte économique actuel rend plus essentiel que jamais les investissements générateurs d'emplois et de valeurs.

Pour toutes ces raisons, nous vous réaffirmons, Monsieur le commissaire enquêteur, notre soutien à ce projet.

Veillez agréer nos salutations distinguées,

Philippe Korcia



UPE 13

16, Place du Général de Gaulle
CS 50013
13231 Marseille Cedex 1
Tél. : 04 91 57 71 00
contact@upe13.com
www.upe13.com

UPE 13 Aubagne -

Gémenos - La Clotat
Centre de vie Agora
Bât. B - ZI Les Paluds
13685 Aubagne Cedex

UPE 13 Étang de Berre

Maison des Entreprises
38, rue Chanzy
13300 Salon-de-Provence

UPE 13 Pays d'Aix

Maison des Entreprises
45, rue Frédéric Joliot
13852 Aix-en-Provence Cedex 3

UPE 13 Pays d'Arles

Les Bureaux de Fourchon
17, rue Charles Chaplin
13200 Arles

UPE 13 / GMIF

ZI Sud
3, avenue José Nobre
13500 Martigues